

KIMIA AVOCATS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASSASSINAT DE YAYA DILLO AU TCHAD :

LA FAMILLE SAISIT LA JUSTICE FRANÇAISE ET LES INSTANCES INTERNATIONALES

Paris et N'Djamena, le 28 février 2025 – Un an, jour pour jour, après l'assassinat de l'ancien Ministre Yaya Dillo Djérou, leader de l'opposition tchadienne et président du Parti Socialiste sans Frontières (PSF), sa famille annonce qu'elle va saisir la justice française et les instances internationales pour obtenir justice et vérité.

Face à l'inertie des autorités tchadiennes et à l'absence de l'enquête internationale indépendante pourtant promise par le Président tchadien Mahamat Idriss Déby et l'ancien Premier ministre Succès Masra, la famille de Yaya Dillo Djérou, représentée par son frère M. Ousmane Dillo Djérou, a mandaté Maître Pierre Masquart et Maître Charles-Stéphane Marchiani, membres du réseau Kimia Avocats, afin d'engager toutes les procédures requises pour que les auteurs, les commanditaires et les complices de cet assassinat politique soient identifiés.

Un assassinat politique qui ne restera pas impuni

Le 28 février 2024, à un mois de l'élection présidentielle, le Président Yaya Dillo Djérou était tué lors de l'assaut du siège de son parti par les forces de sécurité tchadiennes. Qualifié d'exécution extrajudiciaire par de nombreuses organisations de défense des droits humains, cet acte s'inscrit dans un climat de répression accrue contre l'opposition tchadienne et d'atteintes aux libertés fondamentales.

Un an après, jour pour jour, aucune enquête - au Tchad, en France ou au niveau international - visant à faire la lumière sur ces faits tragiques n'a été lancée. La famille du Président Yaya Dillo Djérou, avec le soutien de ses avocats, refuse que ce crime reste impuni et engage une série d'actions.

De nombreux éléments ont été réunis et le moment est aujourd'hui venu pour que toutes les responsabilités soient mises à jour.

La saisine de la justice française et des instances internationales

Le mandat confié aux avocats vise à engager dans les jours prochains de nouvelles actions et plaintes devant :

- Les juridictions françaises compétentes ;
- Le rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires et/ou le comité des droits de l'homme de l'ONU ;
- la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples de l'Union africaine.

Un combat pour la vérité et la justice

« L'impunité ne peut pas être la règle. Nous voulons que la lumière soit faite sur l'assassinat de Yaya Dillo et que les responsables rendent des comptes », déclare Ousmane Dillo Djérou, porte-parole de la famille.

Les avocats mandatés s'engagent à mener un combat judiciaire sans relâche, en mobilisant tous les leviers juridiques français, africains, européens et internationaux pour que justice soit faite.

✉ **Contact presse :** +33(0)7 58 24 91 34 (WhatsApp)

Contacts

CHARLES-STÉPHANE MARCHIANI
Avocat à la cour d'appel de Paris
Docteur en droit public
+ 33 (0)6 63 87 29 04

KIMIA-AVOCATS.COM

PIERRE MASQUART
Avocat à la cour d'appel de Paris
Ancien Secrétaire de la Conférence
des Avocats aux Conseils
+ 33 (0)6 85 19 00 73